

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

COVID-19 État de situation dans Lanaudière

Joliette, 30 avril 2021 – La Direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière désire informer la population de la situation de la pandémie dans la région et de l'évolution de la campagne de vaccination

État de situation

En date du 30 avril 2021, on compte 37 nouveaux cas de COVID-19 pour un total de 407 cas actifs et aucun nouveau décès. Depuis quelques semaines, la moyenne de nouveaux cas par jour se situe à 40 et 81 % des cas actifs sont concentrés dans le sud de la région.

Malgré que le nombre de cas déclarés se stabilise et que les cas diminuent dans le secteur nord, la situation demeure fragile en raison de la proximité des populations. La prudence et la vigilance doivent donc être observées avec rigueur, comme le souligne la Direction de santé publique.

Au chapitre des hospitalisations, 20 personnes sont hospitalisées, dont 8 aux soins intensifs. La situation demeure toutefois assez stable dans les hôpitaux.

Depuis la fin du mois de février, la présence de variants est en constante évolution et représente actuellement plus de 50 % des cas actifs.

« En raison de la présence de variants, il est très important de maintenir les mesures de protection afin de restreindre la transmission du virus dans les milieux de travail, en famille ou à l'école. Nous avons en effet constaté que dès qu'il y a relâchement, le virus fait son entrée », souligne la Dre Lynda Thibeault, directrice de santé publique par intérim.

Cliniques de dépistage

En présence de variants, qui rendent le virus plus contagieux, le dépistage demeure un outil de prévention et de contrôle de la propagation important. Ainsi, pour répondre à l'accroissement de la demande, particulièrement dans le secteur sud, la clinique de dépistage sans rendez-vous de Mascouche a augmenté sa capacité de 200 tests par jour depuis le 26 avril 2021. On note également une hausse de la demande dans les autres cliniques sur rendez-vous et sans rendez-vous du territoire, lesquelles sont accessibles 7 jours sur 7.

Pour connaître les modalités de dépistage dans la région, consultez [le site Web du CISSS](#).

Vaccination

La campagne de vaccination se poursuit, en conformité avec les orientations gouvernementales et en fonction du nombre de doses reçues. Ainsi, le vaccin est actuellement offert aux :

- Personnes de 50 ans et plus;
- Personnes considérées à très haut risque de complications;
- Travailleurs dans les milieux à risque importants d'écllosion;
- Personnes handicapées ou ayant un trouble du spectre de l'autisme;

- Femmes enceintes.

Dans Lanaudière, 170 694 personnes ont été vaccinées, ce qui représente 37,5 % de la population.

En ce qui concerne la vaccination des personnes handicapées ou ayant un trouble du spectre de l'autisme, le CISSS innove en organisant des cliniques spéciales et adaptées à ces clientèles les 4, 6, 26 et 27 mai 2021. Des intervenants en DI-TSA-DP seront en effet sur place pour soutenir les personnes et les proches aidants. Selon les besoins, d'autres plages pourront être offertes.

La 2^e dose du vaccin est actuellement offerte à la clientèle hébergée en CHSLD publics et privés. L'opération prendra fin le 1^{er} mai 2021.

En RI et en RPA, la vaccination pour la 2^e dose se tiendra dans la semaine du 13 mai 2021.

À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 3 mai 2021, la 2^e dose de vaccin sera également offerte aux membres de la communauté de Manawan suivant la même formule de partenariat utilisée lors de la 1^{re} dose. Les personnes n'ayant pas reçu le vaccin lors des cliniques tenues en janvier et février seront invitées à se faire vacciner. Une clinique sera également accessible pour les membres de la communauté habitant la région de Joliette, et ce, en collaboration avec le Centre d'amitié autochtone de Lanaudière.

Début de la vaccination de masse

Hier, en conférence de presse, le ministre Christian Dubé était heureux de donner le coup d'envoi à la campagne de vaccination de masse qui débutera le 3 mai prochain. L'accès au vaccin sera ainsi graduellement élargi et la population est invitée à prendre rendez-vous. Des plages horaires seront ouvertes, par tranches de cinq ans (âge de la personne et non année de naissance), en commençant aujourd'hui, avec les personnes de 50 ans et plus.

Les informations ainsi que les modalités concernant les étapes à venir pour la campagne de vaccination seront communiquées à la population dès qu'elles seront connues. Pour en savoir davantage sur cette campagne, la population est invitée à consulter [le site du MSSS](#).

« La vaccination demeure le moyen le plus efficace de nous protéger individuellement contre le virus, en plus de protéger les gens qui nous entourent. J'encourage donc la population à se faire vacciner le moment venu. C'est en répondant à l'appel collectivement que nous pourrons enfin retrouver notre liberté et une vie plus normale, tant sur le plan économique, que sur le plan social », de conclure, la Dre Thibeault.

– 30 –

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière